

LES ÉTUDES CANADIENNES EN PAYS-RÉGION

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX BIBLIOTHÈQUES

(Dons de livres)

DIRECTIVES

Le gouvernement du Canada est heureux d'annoncer ce programme destiné à aider les **bibliothèques universitaires à accroître leurs collections de livres en études canadiennes** afin d'appuyer l'enseignement et la recherche en ce domaine.

Ce sont les **sciences humaines et sociales** qui se prêtent le mieux à ce qu'il est convenu d'appeler «études canadiennes», tels l'économie et les affaires, le droit, les relations internationales, l'histoire, la politique, la sociologie, la géographie, les arts, la linguistique, la littérature d'expression française ou anglaise, les communications et les média, l'éducation, la planification et l'administration publique et sociale, l'architecture, l'aménagement, l'environnement, les politiques scientifiques, ainsi que les domaines connexes. (Du fait qu'il n'en résulterait pas une meilleure connaissance et compréhension du Canada, les projets d'achat de livres scientifiques (physique, chimie, médecine, génie, etc.) ne seront pas considérés dans le cadre de ce programme, tout comme ceux qui s'intéressent exclusivement aux questions méthodologiques et technologiques).

I. ADMISSIBILITÉ

Les **bibliothèques universitaires et/ou programmes d'études canadiennes** sont invités à participer à ce programme de subventions par l'Ambassade du Canada à **ville**. L'admissibilité est largement dépendante des **engagements présents et/ou projetés** d'un établissement d'enseignement supérieur eu égard à l'enseignement et à la recherche en études canadiennes.

II. ATTRIBUTION DES DONS DE LIVRES

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son Ambassade à **ville**, fera l'acquisition d'un nombre limité de livres et en fera don à un requérant retenu selon les conditions suivantes:

- Les livres requis devraient être du **domaine des études canadiennes** et encore stockés par les libraires.

Note: Seuls sont visés ici les livres disponibles auprès d'éditeurs et de distributeurs commerciaux. Il est impossible de répondre aux demandes de livres rares, d'articles ou d'anciens numéros de revues, de rapports annuels, etc.